

[16]98 Juni 29., Bordeaux

A

SCHREIBEN¹ VOM JES[UITEN NN DE] BELLOC AN [AEGID FRANZ] ANDERMATT, "CAPITAINE COMMENDANT DES SUISSES [KONKRET DER KOMPAGNIE VON GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN IM REGIMENT VON OBERST FRANÇOIS DE REYNOLD]", DÜNKIRCHEN

"Je Sçavois il y a déjà quelque temps que vous n'estiés plus a la rochelle², mais i'ignorois que vous eussiez quitté ce poste pour aller a Dunkerque. Je vous suis obligé du soin que vous avez pris de m'en instruire par vous même. si ie L'avés[!] scû plustot ie n'aurois pas attendû de vos nouvelles pour vous donner des miennes. ie suis toujours á[!] vostre égard le même que vous m'avéz veû icy; mon chagrin est de ne pouvoir vous le tesmoigner aussi efficacement que mon inclination me L'inspire. i'en sens encor un plus sensible par la crainte ou ie suis que vous vous éloignez davantage de moy. ie comptois de vous joindre L'an prochain a L'arrochelle [=La Rochelle] et de me recompenser en vous voyant de la peine que votre absence m'avoit déjà causé. me voyla cependant trompé dans mon attente; ie reverrais le pays de l'onis [=pays d'Aunis] et ie le reverray sans vous. ie vous iure que cette pensée m'afflige beaucoup. Si pour me consoler un peu il ne falloit que me rappeler souvent vostre souvenir ie le serois déjà beaucoup. Croyez qu'il n'y a pas un seul jour ou L'idée de Monsieur Andremat [der Adressat gemeint] ne me soit tres present. ie le conserveray toute ma vie avec soin extreme et dans l'impossibilité de vous voir des yeux du corps ie vous regarderay sans cesse avec les yeux de L'esprit. Je vous demande pour retour un peu de reconnoissance

*Le Chateau Trompette [in Bordeaux] est tres bien fourni. il y a deux regimens de campagne, Celuy de Barrois et celuy de Cotantain [=Cotentin]. Les officiers vallent beaucoup [- das Regiment Barrois unterstand Oberst Louis Desmoulins, Comte de **Lille**, und das Regiment Cotentin Oberst Jean-Bernard de Wassinghac, Chevalier d'**Imécourt** -]³, ie les connois presque tous et ie me rejouis de temps en temps assés bien avec eux. M.^r **Domenge** [von Bordeaux] est devenû invisible depuis qu'il est amoureux [de la **Chatard**], il n'a des momens que pour les donner a sa[dite] maitresse et pour faire la guerre a son beaupere. Le P. **Rouilhac**⁴ est toujours infiniment enjoüé, son mal comme celuy de plusieurs autres [jésuites à Bordeaux] est de n'avoir pas assez d'occasions pour se divertir. Le P. **Melon** est condamné a exterminer toutes les Russes [=ruses?] de marainnes [- Melon war Volksmissionar -]. on a iugé que cet employ est le plus digne de*

luy et dont il peut le mieux s'aquitter. Le Pere Rouilhac vous embrasse de tout son coeur croyez moy plus que personne ...".

- 1) Auf dem Adressenschildchen findet sich neben dem Schriftzug: "de ... [Bordeaux]" möglicherweise auch noch ein Zahlenvermerk, der vermutlich als Taxangabe zu interpretieren sein dürfte.
- 2) Wo sich Zurlaubiana AH 72/87 zufolge die besagte Kompagnie noch im August 1697 aufgehalten hatte.
- 3) s. Susane/L'infanterie V 88 bzw. 338 Nr. 1224. Bezüglich der Vornamen von Imécourt s. Dictionnaire 18, 161 Nr. 3.
- 4) Was die im Schreiben vorkommenden Jesuitenpatres angeht s. Zurlaubiana AH 72/87 Anm. 6.

Original - AH 140, 315-316

120

1696 November 24., Versailles

A

SCHREIBEN VON [GARDEOBERST UND LIEUTENANT GÉNÉRAL JOHANN] P[ETER] STOPPA AN [GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF] "DE ZURLAUBEN", "CAPIT.^E D'UNE COMPAGNIE FRANCHE SUISSE¹ ET EN SON ABSENCE A CELUY [DEN CAPITAINÉ-COMMANDANT AEGID FRANZ ANDERMATT GEMEINT] QUI COMMANDE LAD. COMPAGNIE EN GARNISON AU CH[ÂTE]AU TROMPETTE [IN BORDEAUX]"

s. Zurlauben/CM III 46 Nr. CLVI

Im Anschluss an den oben zitierten Briefftext, fährt Stoppa hier in AH 140/120 fort:

*"Envoyez moy Jncessamment le memoire des officiers de Vostre compagnie qui sont absens pour lesquels jl faut des Congez afin qu'on les fasse expedier parce que M. [le Secrétaire d'Etat de la guerre, Louis-François-Marie Le Tellier, Marquis] de **Barbezieux** ne donnera point de relief qu'a ceux qui en auront eu, encore faut il que les officiers soient arrivez a la fin du mois de mars [1696]. sans quoi jls perderoient les Cinq mois qu'ils auroient esté absens".*

- 1) Dabei handelt es sich um die Freikompagnie, die dann am 27. Januar 1698 dem Regiment von Oberst François de **Reynold** einverleibt werden sollte, s. Pinard/Chronologie VIII 130.

Original, Siegel zerbrochen - AH 140, 317-318